

Notre première audience au tribunal

Depuis quelques années, Antidote Europe mène des actions avec le concours d'avocats. Dénonçant le risque de se fier aux résultats de l'expérimentation animale pour des applications à la santé humaine, pas moins de cinq dossiers, reposant sur de solides arguments scientifiques, sont en cours. Le 18 mars 2026, le premier était présenté et défendu en audience au **Tribunal de l'Union européenne** (TPIUE) par Me Arnaud Durand, spécialiste en questions de santé.

Nous étions opposés rien moins qu'à la Commission européenne (CE) soutenue par Bayer Agriculture B.V. dans le cadre de la réautorisation du **glyphosate** pour dix ans, prononcée par la CE en novembre 2023.

Cette substance chimique est le principe actif de l'herbicide Roundup, très utilisé dans le monde entier. De nombreuses batailles scientifiques et juridiques ont fait et font rage au sujet de ses possibles effets toxiques pour la santé humaine.

Utiliser des données fiables

Le sujet étant très vaste, nous nous sommes focalisés sur des études concernant de possibles effets cancérogènes. Nous demandons la prise en compte de **données humaines** fiables et indépendantes, alors que les autorités de réglementation acceptent aussi bien des résultats d'essais sur des animaux.

Dès 2023, nous contactons un cabinet d'avocats déjà en rapport avec plusieurs associations, notamment de défense de l'environnement. Différents recours étaient envisagés. Dans un premier temps, nous avons déposé, avec d'autres associations, une *"demande de réexamen interne"* du règlement réautorisant le glyphosate. Cette demande, adressée directement à la CE en janvier 2024, a été rejetée au cours de l'été suivant.

Or, notre dossier était solide, en particulier grâce à des **données publiées ces dernières années**. La CE avait-elle connaissance de ces données ? Sur le conseil de notre avocat et, bien sûr avec son concours, nous avons déposé un recours auprès du TPIUE en septembre 2024.

Agir en concertation

Parallèlement, d'autres associations, dont Pollinis (France) et une association allemande, s'adressaient à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et, le 19 novembre 2025, fait très encourageant pour nous, obtenaient une réponse en partie positive : la CE n'aurait pas dû réautoriser le glyphosate pour dix ans mais seulement pour une année. Elle aurait commis une *"erreur de droit"*.

Début décembre 2025, nous recevions une bonne nouvelle : notre recours serait examiné au TPIUE le 18 mars 2026. Nous y étions ! De même que le Collectif des maires anti-pesticides.

Un tribunal attentif

L'audience faisait suite à de nombreux échanges par écrit entre le Tribunal et les deux parties en présence. Les arguments étaient donc connus à l'avance et les nôtres, basés sur le principe de précaution et la non-justification des essais sur des animaux, n'étaient pas des moindres.

"L'audience a duré plus de 5h30. Les échanges ont été nourris, et il est apparu clairement que la rapporteure avait approfondi certaines des questions soulevées", a commenté Me Durand à l'issue de cette audience.

Quant à l'**absence de justification des essais sur animaux**, c'est, à notre connaissance, la première fois qu'elle est débattue devant un tribunal ! Me Durand déplore qu'elle n'ait pas eu la place qu'elle méritait. Toutefois, la question de l'utilisation de l'expertise scientifique dans les processus d'approbation fait s'interroger notre avocat : *"La Commission européenne a-t-elle réellement procédé à un réexamen des alertes scientifiques qui lui avaient été soumises avant de confirmer la réautorisation du glyphosate pour dix ans ?"* En conclusion, *"le Tribunal a poussé la CE dans nombre de ses retranchements"*.

Antidote Europe a réussi à se faire entendre devant un tribunal en tant qu'expert scientifique. La décision du juge, attendue dans quelques mois, ne pourra rien enlever à ce succès.

La relève pour le glyphosate ?

Le 13 décembre 2025, nous écrivions à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). D'une part, des études scientifiques récentes suggèrent une possible action néfaste du glyphosate sur le microbiote intestinal, dont le rôle dans le maintien d'une bonne santé (immunité, métabolisme, etc.) est de plus en plus mis en évidence. D'autre part, Bayer propose un nouveau produit, l'icafoline méthyl, pour éventuellement remplacer le glyphosate. Nous demandions à l'ANSES si les études sur l'impact du glyphosate sur le microbiote intestinal sont bien prises en compte et s'il est prévu de demander à Bayer de faire des essais *in vitro* pour prouver l'innocuité de l'icafoline méthyl pour le microbiote intestinal humain.

Le 26 mars 2026, nous recevions la réponse. Au sujet des possibles effets du glyphosate sur le microbiote, l'ANSES nous signale que des études publiées dans la littérature scientifique ont été prises en compte par les autorités de réglementation... mais que *"aucune conclusion définitive n'a*



Me Arnaud Durand, fondateur du cabinet Lexprecia, défendait Antidote Europe au TPIUE le 18 mars 2026.

résultat de cette revue de la littérature" ! Nous constatons encore une fois que les exigences réglementaires ont **plusieurs années de retard sur les connaissances scientifiques**. Pendant ces années, nous sommes donc exposés à des risques mal évalués.

Au sujet de l'icafoline méthyl, l'ANSES nous apprend que cette substance est en cours d'examen et qu'une consultation publique est ouverte. Nous étudions les possibles suites à donner à cette action.

Dans le cadre de cette campagne, nous avons diffusé un communiqué de presse. Nous espérons avoir

d'autres contacts avec les médias lorsque le Tribunal aura prononcé sa décision.

Nous informons les riverains du CEA

Dans le dernier numéro d'*Agissons !*, nous vous annoncions la **reprise de notre campagne** visant le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Fontenay-aux-Roses, en région parisienne. Ce site contient un laboratoire habilité à manipuler des agents pathogènes dangereux et une animalerie détenant quelque 400 singes. L'utilisation de ces animaux est-elle réellement nécessaire ? Reçoivent-ils les soins appropriés ? Les précautions pour maîtriser les risques posés par la manipulation de virus ou l'effluent d'eaux potentiellement contaminées sont-elles prises ?

Au cours du trimestre écoulé, nous avons interpellé des responsables et informé la population. Et ce n'est pas fini !

Pétition et tract : nous comptons sur vous !

Depuis le 26 janvier, nous vous proposons une pétition à signer "*Pour une meilleure information sur les laboratoires d'expérimentation animale au CEA*". Déjà, plus de 22.000 signatures ont été recueillies par Internet. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

Du 2 au 13 mars, nous avons distribué 7.000 tracts dans les boîtes-aux-lettres des habitations les plus proches du CEA, sur les communes de Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Clamart et Le Plessis-Robinson. Intitulé "*Des virus et des singes au CEA près de chez vous !*", le tract résume les problèmes que pose ce laboratoire et appelle à signer la pétition. Vous n'habitez pas dans le secteur ? Peu importe ! Vous pouvez, vous aussi,

participer à la diffusion de ces informations en téléchargeant le tract disponible sur notre site et en le distribuant à toutes vos connaissances.

Pour relayer pétition, tract et informations, rendez-vous sur <https://antidote-europe.eu/des-singes-et-un-p3-au-cea/>.

Les responsables interpellés

Le 9 mars, nous écrivions à l'**administratrice générale du CEA**. Nous l'informons que nous avons lancé une pétition à son intention et lui demandons de quelle façon elle envisage d'y répondre.

Le 7 avril, nous écrivions à la **maire de Fontenay-aux-Roses**. Nous lui demandons de nous recevoir afin que nous puissions lui présenter davantage d'informations et voir si elle-même et son équipe seraient disposées à agir dans l'intérêt de la sécurité sanitaire de ses concitoyens.

Le 18 mars, nous recevions un courrier du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (**MESRE**) auquel nous avons transmis la copie de notre lettre du 9 mars à l'administratrice générale du CEA. Cette dernière est priée par le MESRE d'examiner la situation que nous avons exposée et de nous tenir informés de la suite qui pourra y être réservée.

Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas !

Rendez-vous au tribunal ?

Cette campagne fait partie de celles que nous menons avec le concours de l'un de nos trois avocats. Au cours des deux années écoulées, il a obtenu des informations auprès de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), après avoir saisi la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), et a déposé un **recours au Tribunal administratif** de Cergy-Pontoise.

Là encore, un dossier de presse a été envoyé à plus de vingt journalistes avec lesquels nous avons eu aussi des contacts par téléphone.

Dans l'attente de la réponse du Tribunal, nous ne pouvons en dire davantage pour le moment mais consultez régulièrement notre site ! Historique, liens utiles et prochaines actions, tout est publié sur <https://antidote-europe.eu/des-virus-au-cea/>, à mettre dans vos favoris et à diffuser !

Non au CNP !

Comme nous vous en avons déjà parlé aussi, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) voudrait agrandir son élevage de singes situé à Rousset, près de Marseille, pour en faire le "**Centre national de primatologie**" (CNP). Depuis septembre 2025, Antidote Europe s'implique très activement dans la **campagne d'opposition**

à ce projet, en collaboration avec plusieurs autres associations.

Après une “concertation préalable” qui se voulait un dialogue avec le public, le CNRS a ignoré les recommandations du garant de cette concertation, ainsi que celles de son propre comité d'éthique ! Au sein de ce dernier, Mme Virginie Courtier-Orgogozo, directrice de recherche, émettait une “position divergente”, allant jusqu'à recommander de s'opposer au projet de CNP, “considérant que la France recourt actuellement de manière excessive aux primates non-humains dans la recherche fondamentale”, usage qui “ne se traduit ni par un leadership scientifique en neurosciences, ni par une supériorité en matière de production de connaissances biomédicales”.

Une lame de fond

Tout s'accélère ! Les associations reçoivent le soutien de nombreux chercheurs qui osent enfin exprimer haut et fort (certains le disaient tout bas depuis longtemps...) leur opposition à l'utilisation de singes. Les plus déterminés sont, précisément, des primatologues.

De mémoire de membre d'Antidote Europe, on n'avait jamais vu un tel tollé ! Tout est détaillé sur notre site (“Actions de lobbying”) mais pour qui n'a pas Internet, voici les principales étapes.

- Le 23 février, quatre associations diffusaient un communiqué de presse commun. Antidote Europe est co-signataire.

- Le 26 février, le Collectif vaclusien de protection animale (CVPA) - que nous remercions vivement de coordonner cette campagne depuis son début - écrivait au président directeur-général du CNRS. La lettre a été co-signée par trois autres associations, dont Antidote Europe.

- Le 5 mars, le magazine en ligne *Savoir animal* publiait un article du Dr Roland Cash, vice-président de Transcience et l'un des piliers de la campagne contre le CNP, concluant : “avec davantage de rigueur dans le processus d'évaluation des projets et une politique volontariste en faveur des méthodes innovantes non-animales, pour lesquelles d'autres pays mobilisent des centaines de millions d'euros, il n'y a aucune raison pour que la France ne suive pas la même voie vertueuse que l'Allemagne et le Royaume-Uni, ou encore les Pays-Bas dont le Parlement a voté en 2025 l'arrêt de la subvention de leur centre de primatologie d'ici 2030”. Antidote Europe signalait aussi.

- Le 26 mars, le CVPA écrivait à la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI). Celle-ci est chargée de répondre à la demande du CNRS d'une subvention de 30 millions d'euros pour la construction du CNP. Or, le CNRS n'a pas fourni de véritable étude prospective qui montre-

rait le besoin de disposer de davantage de singes pour la recherche dans les années à venir. Selon quels critères la subvention a-t-elle été attribuée ? Serait-il possible de suspendre son versement ? La lettre du CVPA a été co-signée par cinq autres associations, dont Antidote Europe.

- Le 12 avril, *Mediapart* et *Savoir animal* publiaient un article de la primatologue Amandine Renaud. Elle étudie les primates dans leur milieu naturel, elle ne comprend pas qu'on les enferme !

- Le 18 avril, *Le Monde* publiait une tribune signée par **plus de 160 chercheurs opposés** au CNP. Rédigée par Virginie Courtier-Orgogozo et Roland Cash, c'est un coup de tonnerre dans le milieu scientifique ! Les auteurs soulignent que “depuis 2024, des réserves sont émises de toutes parts : ONG, société civile, chercheurs et universitaires, parlementaires questionnent le bien-fondé d'un tel projet sur les plans éthique, scientifique et économique”. Les arguments retenus contre le projet sont surtout éthiques mais il est aussi signalé - Antidote Europe approuve ! - que “de nombreuses études montrent que la transposition à l'humain des résultats obtenus chez des primates en captivité est loin d'être évidente”. Conclusion : “Nous demandons au CNRS de revoir son projet, en y incluant une étude prospective indépendante, et à l'Etat de s'engager sur une feuille de route pour réduire l'utilisation des primates dans la recherche publique”.

Cela ne peut pas en rester là...

Trois actions pour la JMAL

Comme tous les ans, Antidote Europe a pris part aux événements de la **Journée mondiale des animaux dans les laboratoires (JMAL)**, fixée le 24 avril (cette année, un vendredi).

Discours à Paris

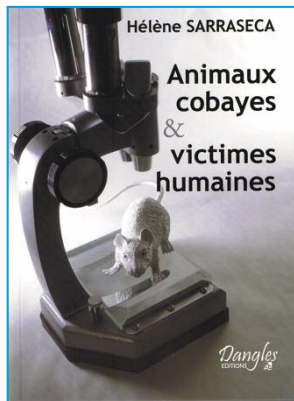
Prenant quelques jours d'avance et profitant de la plus grande disponibilité du public le samedi après-midi, l'association One Voice organisait un **rassemblement** devant les grilles du square, rue Vieille-du-Temple, à Paris. Panneaux, haut-parleur et documentation écrite étaient là pour diffuser le message des militants centré, cette année comme en 2025, sur l'utilisation de singes.

Il y a un an, la JMAL marquait le coup d'envoi de la mobilisation contre le CNP. Cette année, la campagne bat son plein !

Répondant à l'invitation de One Voice - que nous remercions ! -, Angela Tandura, notre trésorière, a lu un



Angela Tandura au micro lors de la JMAL à Paris le 18 avril.



Et si vous (vous) offriez un livre ?

Quelques exemplaires de celui-ci (18 euros) sont encore disponibles. Bon de commande sur notre [site](#) ou sur papier libre.

Ne jetez pas Agissons !
Partagez : vous
connaissiez sûrement
quelqu'un qui voudrait
le lire !

Vos dons sont déductibles
des impôts !
N'hésitez plus à parrainer
de nouvelles adhésions !



5 rue Perrée
75003 - Paris

07 81 59 71 76

info@antidote-europe.eu

Directeur de la publication
André Ménache

ISSN : 2609-3162

texte au nom d'Antidote Europe, annonçant de bonnes nouvelles venues des États-Unis (dont la fermeture prochaine d'un laboratoire qui utilise des singes) et rappelant que *"la majorité des Français ne soutient pas l'expérimentation animale"*.

Webinaire

Grande première par rapport aux années précédentes, nous avons nous-mêmes organisé un événement cette année. Le jeudi 23 avril de 12h à 13h30, nous proposons un webinaire sur l'actualité de l'expérimentation animale. **Cinq conférences** ont été présentées par des personnalités compétentes dans différents domaines : décryptage politique avec Melvin Josse, fondateur de Convergence Animaux Politique ; décryptage juridique avec Alice Di Concetto, fondatrice de l'Institut européen pour le droit de l'animal ; décryptage scientifique avec André Ménache ; décryptage sur le projet de CNP avec Roland Cash ; décryptage éthique avec Émilie Dardenne, professeure à l'Université Rennes 2. L'annonce a été très largement diffusée et quelque 70 personnes étaient connectées en direct.

L'enregistrement de ce webinaire est accessible sur notre chaîne Youtube à partir de notre site. En quelques jours, il a été vu plus de 200 fois ! Nous avons reçu plusieurs commentaires de remerciement et *"likes"* à partir du lien Youtube et sur les réseaux sociaux. Nous remercions très vivement Charlotte Arnal pour l'organisation et l'animation de ce webinaire, ainsi, bien sûr, que les intervenants, le public et toutes les personnes ayant fait de cet événement un franc succès.

Article dans Savoir animal

Le 24 avril, le site *Savoir Animal* publiait un article d'Antidote Europe au sujet de notre campagne à l'encontre du CEA. Nous rendons compte de notre recours auprès du Tribunal administratif attaquant un agrément du CEA pour importer, élever et utili-

ser des animaux à des fins de recherche, ainsi que de notre pétition et notre lettre à l'administratrice générale du CEA. Le lien est disponible sur notre site.

Dans les grands médias

Antidote Europe revient sur le devant de la scène ! Fin avril 2026, nous étions présents sur le site du quotidien *Le Parisien* et sur celui du magazine *National Geographic*, connu dans le monde entier !

Le 17 avril, *Le Parisien* publiait sur sa chaîne Youtube une vidéo intitulée *"Beagles, dogs sacrificed for science"* (Beagles, chiens sacrifiés pour la science). Elle commence par des images de chiens filmés au cours d'expériences en laboratoire ainsi que dans des élevages à Mézilles (Yonne) et à Gannat (Allier). Elle se poursuit par des extraits d'interviews d'Ivan Balansard, vétérinaire au CNRS et président du Gircor (une association qui défend l'expérimentation animale), André Ménache, et Virginie Mouselier, fondatrice de l'association Beagles of Burgundy. Notre président a expliqué que les chiens beagles sont utilisés surtout pour des essais de médicaments destinés à l'être humain et euthanasiés à la fin de l'essai, leurs organes et tissus étant ensuite examinés. La vidéo a été vue plus de 58.000 fois !

Portée à écrire sur le rôle de l'expérimentation animale dans les progrès scientifiques et médicaux pour l'être humain, une journaliste de *National Geographic* a découvert notre site Internet et pris contact avec André Ménache. L'interview a duré une heure et demie ! Nos arguments sont correctement cités et notre site mis en lien. L'article est paru le 24 avril... jour de la JMAL ! Davantage de détails sur notre site.

Oui, tout s'accélère !
Plus que jamais, agissons ensemble !



C'est avec tristesse que la Direction d'Antidote Europe vous fait part du décès de Claude Reiss, ancien directeur de recherche et cofondateur de notre association.

Physicien de formation, il a exercé pendant plus de 30 ans au CNRS et à l'Institut Jacques Monod dans les domaines de la biologie cellulaire et moléculaire et de la génétique.

Il a été président d'Antidote Europe depuis sa création en 2004 jusqu'au 1er octobre 2016. Pionnier dans le domaine de la toxicogénomique comme outil de remplacement de l'expérimentation animale, il n'a eu de cesse de dénoncer les failles du modèle animal en tant que méthode prédictive pour la santé humaine.

Pour une science moderne et responsable

antidote-europe.eu

